

## Protocole d'ouverture des matinées d'éveil du Relais Petite Enfance :

### 1/ Avant l'animation :

Le nettoyage de la salle et des sanitaires utilisés sera assuré par la commune, avant le jour de l'animation, selon les protocoles sanitaires en vigueur. A son arrivée, la coordonnatrice veillera à l'aération des espaces.

Les matinées d'éveil seront limitées à 15 personnes maximum. Ce chiffre pouvant être ajusté en fonction de la superficie de la salle, l'inscription est donc obligatoire auprès du Relais.

Préparation de l'espace : La salle est installée avec un minimum de jouets et de matériel qui seront tous désinfectés. Le nombre de jeux sera diminué pour faciliter le roulement et le nettoyage. Les jouets en bois, plus difficilement nettoyables seront limités.

Des affiches sur le protocole de ménage ainsi que sur le lavage des mains seront installées dans les différents lieux par la coordonnatrice du RPE.

Les assistantes maternelles auront préalablement informé les parents employeurs et demandé leur autorisation pour participer aux matinées d'éveil. (Autorisation à remettre obligatoirement à la coordinatrice lors de la première animation)

Chaque professionnelle devra prévoir un grand sac pour y déposer l'ensemble des affaires des enfants ainsi qu'une petite serviette de toilette pour le lavage des mains (savon, gel hydroalcoolique, lingette seront fournis par le RPE).

Tout enfant ou tout adulte présentant des symptômes (toux, fièvre, ... non diagnostiqué par le médecin) ne sera pas accepté sur les matinées d'éveil. L'assistante maternelle s'engage à vérifier sa température et celle des enfants et si besoin d'annuler sa participation auprès de la coordonnatrice par mail ou téléphone.

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES**

Maison de l'Intercommunalité - La Fournière - 85708 POUZAUGES Cedex  
Tél. 02 51 57 14 23 - Fax 02 51 57 15 02  
Mail : ram@paysdepouzauges.fr - www.jeunesse-paysdepouzauges.fr

## 2/ Pendant l'animation :

Les animations ont lieu de 9H30 à 11h30 maximum

Du gel hydroalcoolique ou du savon sera mis à disposition des adultes pour le nettoyage des mains.

A leur arrivée, les professionnels devront mettre l'ensemble du matériel des enfants dans le sac prévu à cet effet. Elles devront ensuite se laver les mains avec du gel hydroalcoolique puis accompagner les enfants au lavage des mains. Pour les plus jeunes, des lingettes spécifiques seront mises à disposition.

Si le temps et l'espace extérieur le permettent, les sorties seront privilégiées.

Si du matériel est utilisé par les adultes (chaise, ciseau, ...), il devra être désinfecté après chaque utilisation.

A la fin de la matinée, l'ensemble des jeux seront placés dans un bac de mise en quarantaine afin d'être nettoyés et désinfectés par la coordonnatrice du RPE. Le matériel pourra être mis en quarantaine en cours de matinée selon les manipulations.

## 3/ Après l'accueil :

Les jeux et les matériels utilisés seront désinfectés grâce à l'achat d'une armoire désinfectante. Les tapis sont nettoyés après chaque animation avec un spray désinfectant spécifique

La salle sera aérée avant le départ de la coordonnatrice.

Pendant les 14 jours suivants, la matinée d'éveil, en cas de suspicion chez un enfant, l'assistante maternelle ou d'un membre des familles ou de cas avéré de la Covid-19, il sera demandé aux assistantes maternelles et aux familles de se signaler auprès du Relais Petite Enfance par mail ([rpe@paysdepouzauges.fr](mailto:rpe@paysdepouzauges.fr)) ou par téléphone 02.51.57.88.56. Une information sera ainsi transmise aux assistantes maternelles ayant été en contact afin d'en informer les familles.

De même, si la coordonnatrice ou un membre de sa famille présente des symptômes, elle sera tenue d'en informer sa responsable qui préviendra rapidement les assistantes maternelles et les familles identifiées comme contacts.

*Ce protocole est susceptible d'évoluer selon le protocole sanitaire nationale en vigueur*

.....

## Autorisation de participation aux matinées d'éveil

Je soussigné(e), Mr/Mme .....

Employeur de Mme .....  
assistante maternelle agréée

Autorise le retour de mon enfant .....  
Né(e) le ...../...../..... aux matinées d'éveil du Relais

Je m'engage à :

- Signaler tout symptôme (toux fièvre, difficulté respiratoire) à mon assistante maternelle
- Informer mon assistante maternelle et le service RAM en cas de suspicion ou de cas avéré de la Covid 19 afin que le service alerte les personnes contacts.

Fait à ....., le .....

Signature

Pour recevoir les informations du Relais (adresse mail) : .....

### DIFFUSION ET DROIT A L'IMAGE

Je soussignés, Madame .....

Monsieur .....

Autorise / n'autorise pas que notre enfant ..... soit filmé(e) ou pris(e)  
en photo dans le cadre des activités proposées par le Relais Petite enfance.

Ces photographies pourront être diffusées dans le cadre d'une communication au public : site internet, les bornes d'accueil de la maison de l'intercommunalité, les bulletins communautaire et municipaux, et la presse, notamment aux fins de démonstration, d'information ou de promotion des activités du service du Relais

Fait à ..... Le .....

Signature :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE POUZAUGES**

Maison de l'Intercommunalité - La Fournière - 85708 POUZAUGES Cedex  
Tél. 02 51 57 14 23 - Fax 02 51 57 15 02  
Mail : ram@paysdepouzauges.fr - www.jeunesse-paysdepouzauges.fr



